

Décision Générale colonial

Décision n° 3 du 3 janvier 1939.

n° 3

Ministère ACTES DU POUVOIR LOCAL	Date de publication 3 janvier 1939
Numéro JO n° 507 du 28/02/1939	Date du numéro 28 février 1939

TEXTE INTÉGRAL

Est détaché à la police municipale de Djibouti pour compter du 1er janvier 1939 le personnel ci-après désigné : MM. les
sendarmes : ANEL JAFFUEI RHODES M.M. les interprètes auxiliaires : MonauED DoaLe AHMED YOUSSEUF ALI BOGORRE.